



AVIS AUX NAVIGATEURS



**CONTRAINTES
DE NAVIGATION**



**PARKINGS
MOLE CENTRAL**

Avis N°36/2023 – Objet : organisation du Grand Pavois 2023

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
en raison de l'organisation du « Grand Pavois » qui se déroulera cette année du mercredi 20 septembre au
lundi 25 septembre 2023,

Les escales seront interdites au port de plaisance de La Rochelle (Minimes et vieux port), y compris les attentes annuelles, du 04/09/2023 au 02/10/2023. Nous vous demandons de prendre vos dispositions auprès des ports environnants dont la liste pourra vous être communiquée à l'accueil de la capitainerie.

La cale de la capitainerie sera fermée du 17/08/2023 au 14/10/2023. Pendant cette période, la mise à l'eau pourra se faire à la cale du Bout Blanc.

Le stationnement des bateaux à terre sera interdit sur les parkings TP2, TP3, TP4 (môle central) du 16/08/2023 au 06/10/2023.
Le stationnement des bateaux à terre sera interdit sur les parkings TP7 (Lazaret) du 23/08/2023 au 06/10/2023.

Du 15/09/2023 au 25/09/2023, la circulation et le stationnement sur le môle central sera réservé aux véhicules munis de macarons spécifiques.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 27/07/2023

Patrice BERNIER
Maître de port principal

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel

RÉGIE DU PORT - Avenue de la Capitainerie, 17026 La Rochelle Cedex 1 - France. Tél.: 05 46 44 41 20 / VHF Canal 9 - capitainerie@portlarochelle.com